# Naturalisation par décret

---
Par ayoub

Bonjour, je viens de faire la demande de naturalisation par décret , sachant que Jai 30 ans en France et 2 enfants déjà Français, Jai une situation stable pas de problèmes avec la justice.ma question est ce que ces éléments peuvent accélérer mon dossier. Merci

---
Par isernon

bonjour,

accélérer non, il sera traité normalement par votre préfecture, la durée de la procédure dépend de votre situation.
voir ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213#:~:text=Vous%20devez%20%C3%AAtre%20majeur.,ses%20parents%20soit%20devenu%20fran%C3%A7ais.]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2213#:~:text=Vous%20devez%20%C3%AAtre%20majeur.,ses%20parents%20soit%20devenu%20fran%C3%A7ais.[/url]

salutations